Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 67 (1989)
Heft: 11

Artikel: Des morilles dans son jardin
Autor: Göpfert, Heinz
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-936464

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bien d'accord de me prêter votre panier»... Il est facile de comprendre que je ne pouvais refuser, et mon chef remplit peu à peu le second panier.
Nous arrivâmes tout à coup à une croisée de sentiers; introuvable sur la carte! Où étions-nous donc? Au Tessin, aux Grisons, dans une réserve? Un souvenir surgit dans ma mémoire; c'était à l'école de recrues: malgré carte et boussole, le malheureux «Boletus» s'était perdu en pleine forêt et la moitié de la compagnie avait dû organiser une battue pour le retrouver... Mon patron, Dieu soit loué, n'avait pas remarqué mon désarroi. A dix mètres de moi, il traversa un chemin pour ne pas manquer, de l'autre côté, une splendide Lépiote. Alors je vis les buissons bouger: Il devait y avoir cinq hommes moustachus, vêtus de treillis de camouflage, baragouinant en italien et représentants de la «squadra ticinese per salvare i funghi»: ils avaient surgi des fourrés et s'étaient précipités sur mon patron nourricier; ils s'emparèrent de lui et, faisant fi des gestes de défense et des imprécations du magnat de l'industrie, il le traînèrent vers un véhicule de campagne bien masqué par des branches et du feuillage. Je l'entendis encore crier, jurer et tempêter: je restai seul, abandonné, dans la forêt.
Seul? Voire! J'étais à peine revenu de ma stupeur que le canon d'un pistolet s'enfonça dans mon dos. «Haut les mains! Vous êtes en état d'arrestation». La main qui tenait l'arme était celle d'un policier grison, membre du «Bündner Pilzdezernat». «Misérable, voleur de champignons, tu es pris la main dans le sac» grondait-il en montrant les deux paniers remplis. C'est en vain que j'essayai de lui expliquer que j'étais innocent, qu'un panier était celui de mon patron, emmené il y avait quelques minutes à peine dans une prison tessinoise. Menottes aux poignets, on me condusit à Coire. Derrière les barreaux, j'attends mon procès. Mon avocat ne me laisse que peu d'espoir. Il était bien d'accord qu'avec ces règlements locaux sur la protection des champignons, on avait créé un véritable embrouillamini. Mais... nul n'est censé ignorer la loi.
Boletus
(Trad.: F. Brunelli)

Des Morilles dans son jardin

Il y a environ trois ans, dans le journal du Boston Mycological Club (USA), j'ai trouvé une note mentionnant qu'un quidam avait réussi à cultiver des Morilles: je me souviens avoir secoué la tête, d'un air incrédule. Mon incrédulité se basait sur le fait qu'il existe une grande différence entre les espèces cultivées connues et les Morilles; pour celles-là, on connaît exactement le substrat dont elles ont besoin: les Strophaires (*S. rugosoannulata*) se cultivent sur de la paille et les Pleurotes (*P. ostreatus*) sur bois mort. Le champignon de Paris se développe sur fumier de cheval, on le savaient déjà au 17^{ième} siècle et les Japonais savaient déjà en l'an zéro cultiver le Shiitaké (*Lentinus edodes*) sur des rondis de bois de feuillus. Il est hautement probable qu'on pourrait avec une relative facilité cultiver d'autres champignons lignicoles comme aussi d'autres espèces dont on connaît exactement le substrat idéal.
Mais les Morilles? Ou bien les Bolets, les Chanterelles ou les Truffes? Pour ces groupes, on sait de quoi ils se nourrissent, mais on ne connaît pas leur substrat! Dans la nature, on ne les trouve qu'en commensalité avec des plantes déterminées: il s'agit d'espèces mycorhiziques.
Cependant mon incrédulité en prit un bon coup lorsque j'entendis parler de la patente US N° 4 594 809. (On peut du reste obtenir une copie de ladite patente — pour le prix de 1,5 $ — auprès du service des Patentes des Etats-Unis). Cette patente ne contient rien moins que la description d'une technique de culture des Morilles. Il semble qu'un champignonniste de Suisse orientale se soit mis en relation avec les détenteurs de la patente.
Dans le numéro d'été de 1989 de la revue américaine «Mushroom», il est question d'un «First Morel Kit», qu'une firme met en vente pour $ 29,95. Ce «Set-Morilles- Nouveauté» contient 5 livres — américaines — de sciure qui — foi de catalogue — est entièrement farci d'excellent mycélium de Morilles, ainsi que des instructions précises pour préparer dans son jardin un carré destiné à la culture des Morilles. Si l'essai n'est pas concluant, la firme livre durant la même année gratuitement un nouveau set, ou bien elle rembourse le montant payé. Le conseiller technique de la firme expéditrice est d'ailleurs prudent: il parle encore d'un stade expérimental et espère de nombreux avis en retour de la part des clients. A son avis pourtant, 25%

des cultures devraient réussir. Comme il mentionne dans le même texte explicatif 75% de chances de réussite pour les Strophaires, on doit bien admettre qu'il ne doit pas être un charlatan.
Voyageurs parmi nos lecteurs et lectrices qui allez aux Etats-Unis, je voudrais vous encourager à recueillir, après avoir traversé les Océans immenses, des informations plus précises en cette affaire. Et je prie instamment et amicalement les voyageurs qui auront appris quelque chose de concret de bien vouloir prendre contact avec le rédacteur du BSM. Si vraiment la culture des Morilles est possible dans son carré de jardin, notre revue se doit naturellement de faire un écho à une telle nouveauté sensationnelle.

Heinz Göpfert

(trad.: F. Brunelli)

Source:
«Mushroom, the Journal of Wild Mushrooming», Tome 7, N° 3 (été 1989) Moscow ID USA:

Gedanken zur Pilzbestimmertagung 1989

Unser Verein für Pilzkunde Solothurn und Umgebung wurde mit der Durchführung der diesjährigen Pilzbestimmertagung beauftragt. Das Präsidium des Organisationskomitees dieses Anlasses wurde mir anvertraut. Besser gesagt, ich konnte oder durfte nicht nein sagen. Ich nahm diese Aufgabe sehr ernst und bin heute überzeugt, dass wir diese Tagung gut vorbereitet und durchgeführt haben.
Der Grund, der mich bewegt, diese Zeilen in unserer Verbandszeitschrift erscheinen zu lassen, ist nicht etwa, um Lob zu ernten über das gute Gelingen dieser Tagung. Es geht hier um andere Probleme, bezw. Überlegungen, die mich an diesem Wochenende beschäftigt haben.
Nachdem am Samstag mit der Begrüssung der Gäste — Stottern ist ja normal, wenn man zum ersten Mal vor 120 Personen in ein Mikrofon sprechen muss — meine Aufgabe vorderhand erledigt war, fand ich Zeit, von Tisch zu Tisch zu schleichen. Ich konnte beobachten, wie die Teilnehmer mehr oder weniger ernsthaft die Bestimmung der gesammelten Pilze durchführten.
Unangenehme Überraschungen traten auf, als ich die ersten bestimmten Pilze betrachtete, bezw. mit den dazugehörenden Bestimmungszetteln verglich. Wir hatten uns bemüht, die Pilze nach Fundorten zu sortieren, so dass die verschiedenen Waldtypen berücksichtigt wurden. Dies freute die Mehrzahl der Anwesenden, als ich es bekannt gab. Jeder bereitstehende Harass war mit der Fundnummer versehen und so vorbereitet, dass man sich nur eine Zahl merken musste, wenn man einen Pilz aus dem entsprechenden Behälter entnahm. Was stand aber bei den meisten Bestimmungszetteln unter «Fundort»? Nichts. Ist es so schwierig, eine Zahl zwischen 1 und 6 aufzuschreiben?
Im weitern kam es mir bald vor, dass einzelne Teilnehmer zu uns gekommen waren, um irgendwie an einem Wettlauf teilzunehmen, um im «Guiness-Buch der Rekorde» eingetragen zu werden. Wer schreibt am meisten Pilze an? Wir hatten eine *Pilzbestimmertagung* durchzuführen und nicht eine *Pilzanschreibertagung.* Dass für eine Ausstellung so viele Pilze wie möglich angeschrieben werden, um der Öffentlichkeit die Artenvielfalt unserer Pilzflora zu zeigen, ist richtig. Es spielt auch keine Rolle, wenn hie und da eine Bestimmung nicht ganz korrekt ausgeführt worden ist.
Einige der Gruppenleiter haben mir leid getan. Kaum waren sie mit ein paar neuen Pilzen, die bestimmt werden sollten, am Tisch angelangt, stürzten sich einige Teilnehmer auf einen Zettel, und schon waren der oder diePilze bestimmt, bevor der Teller auf dem Tisch stand. Sicher war der Pilz richtig erraten. Ist das Gruppenarbeit?
Wir hatten 500 Bestimmungszettel drucken lassen. Als am Sonntagmorgen einige Gruppenleiter zu mir kamen und zusätzliche Zettel verlangten, kam ich wieder ins Staunen. Waren alle 500 Stück schon verbraucht? Wenn unsere Gruppe an einer solchen Tagung teilnimmt, können wir im Durchschnitt 6 bis